

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 13/09/2018

Reçu en préfecture le 13/09/2018

Affiché le 13/09/2018

SLO

ID: 081-218102572-20180910-2018DEL51-DE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 04.09.2018

L'an deux mille dix huit et le dix septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents: Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, KLIMEZACK-GIL.

Nº 18/51

Absents: Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mme VILLENEUVE

Mr GRIMAL procuration à Mr SOULA Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU Mme ANGLES procuration à Mr MARTY Mme PELLEGRINI procuration à Mme GIL

Mr DE GUALY, Mme GONZÁLES, Mr KOWALCZYK Mr GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE.

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

ADHESION AU C.A.U.E. DU TARN Au regard de l'appel à cotisation annuel adressé par le CAUE il est proposé au conseil municipal de prendre en charge le montant de la cotisation 2018.

Dans un souci de bonne gestion et afin d'éviter de délibérer annuellement il est proposé d'inscrire chaque année au budget de la ville les crédits nécessaires au règlement de la cotisation annuelle de ce service et de procéder au mandatement correspondant , sauf délibération expresse mettant un terme à l'adhésion de la commune au CAUE.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

CONFIRME l'adhésion au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Tarn.

DIT que les crédits seront annuellement inscrits au budget principal et pour la première fois en 2018.

Pour extrait conforme, SAINT-JUERY, le 12 septembre 2018 Jean-Paul RAYNAUD, Maire, Conseiller Départemental



Auth